

La parole du Président

Chères adhérentes, chers adhérents,

Notre profession connaît une actualité réglementaire très riche – voire trop riche – avec en particulier l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions relatives à l'autorégulation de notre profession !

L'association d'autorégulation créée par PLANETE CSCA, l'APIC et le GCAB, Endya a été agréée par l'ACPR en mars dernier et est opérationnelle depuis le 1er avril. Elle monte en puissance chaque jour. Endya répond aux exigences notamment d'indépendance voulues par le législateur. Nous revenons sur ce sujet dans ce cahier.

Je vous engage à adhérer avant la fin d'année afin d'éviter l'affluence attendue à cette période.

Bien que la reprise économique semble se confirmer dans notre région, la prudence reste de mise. Tous les secteurs ne connaissent pas la même évolution et des difficultés

de recrutement pénalisent les entreprises. Notre secteur d'activité n'est pas épargné.

Il est donc essentiel de poursuivre les efforts entrepris pour améliorer l'attractivité du courtage afin d'attirer de nouveaux profils et les jeunes. Nous pouvons proposer des parcours épanouissants et enrichissants dans des fonctions nombreuses et variées. PLANETE CSCA s'emploie avec plusieurs initiatives à les promouvoir.

Enfin, 2022 est également l'année du renouvellement de la gouvernance de notre syndicat. Le renouvellement des Comités directeurs régionaux s'est déroulé début juin et a vu l'élection de l'équipe du Collège Sud-Ouest. Celle-ci est composée par Marc de Béchade, Pascal Godeby, Thierry Pelissier et moi-même.

Je souhaite que cette nouvelle mandature poursuive le travail engagé et porte des ambitions nouvelles. Bien à vous. 

“ *Il est
essentiel de
poursuivre
les efforts
entrepris
pour
améliorer
l'attractivité
du courtage.*



Franck Allard

LE COURTIER
AU CŒUR



Le courtier est au cœur de chacune de nos actions. C'est ce qui fait et fera toujours toute la différence.

Albingia, compagnie d'assurance française indépendante spécialiste des risques d'entreprises, a choisi de ne travailler qu'avec les courtiers.

Depuis 60 ans, les équipes expertes et passionnées les accompagnent partout en France en leur apportant des solutions sur mesure.

albingia.fr

En action



AUTORÉGULATION *Top départ*

La Loi n° 2021-402 du 8 avril 2021, entrée en vigueur le 1^{er} avril 2022, délimite le périmètre de la réforme du courtage en assurance et en opérations de banque et en services de paiement. Elle s'inscrit dans un environnement qui a connu une forte évolution réglementaire au cours de ces dernières années.

Avec cette réforme, le législateur a souhaité que les professionnels du secteur puissent être accompagnés dans leur mise en conformité, en introduisant notamment l'obligation pour eux d'adhérer à des associations professionnelles agréées par l'ACPR.



Représentativité, indépendance, impartialité

Pour accompagner cette évolution et répondre aux nouvelles obligations, PLANETE CSCA, l'APIC et le GCAB ont créé une association professionnelle Endya. Le 22 mars 2022, l'ACPR a délivré son agrément au profit d'ENDYA, après avoir étudié plus particulièrement la représentativité, les procédures écrites ou encore la gouvernance de l'association afin de s'assurer de son indépendance et de son impartialité.

La gouvernance d'Endya a été conçue afin de garantir les intérêts de chaque professionnel, dans le respect de l'indépendance de chacun avec en particulier deux personnalités qualifiées et indépendantes : Roger Mainguy à la présidence de l'association, et Jean-François Lemoux à la présidence de la Commission disciplinaire.

Endya, s'appuie sur l'expérience et l'engagement de ses fondateurs pour disposer, dès sa création, de l'ensemble des compétences nécessaires à l'accompagnement de chacun des corps de métiers assujettis à la réforme, quels que soient la taille ou le type de l'organisation. L'association entend agir dans l'esprit recherché par la réforme : garantir la montée en compétences de la profession, dans l'intérêt du consommateur final.

Opérationnelle depuis le 1^{er} avril 2022, Endya porte une ambition : accompagner ses adhérents en toute sérénité dans ses nouvelles obligations réglementaires au quotidien.

Pour aller plus loin, découvrez le Focus consacré à l'association en page 27 de votre Revue. 

QUI EST CONCERNÉ ?

Parmi les intermédiaires en assurances, sont concernés, qu'ils soient personnes physiques ou morales :

- Les courtiers
- Leurs mandataires

Parmi les intermédiaires en opérations de banque et services de paiement, sont concernés qu'ils soient personnes physiques ou morales :

- Les courtiers
- Leurs mandataires

Le personnel salarié, qui n'était jusqu'alors pas contrôlé entre dans le champ des vérifications réalisées par l'association.



Endya
Autorégulation du courtage

Un nouveau site internet Endya est en ligne. Vous y trouverez de nombreuses informations et pourrez adhérer directement depuis l'interface web.

Une équipe est à votre écoute pour vous accompagner, faciliter vos démarches et remplir aisément vos obligations.

**Pensez à adhérer
suffisamment tôt pour éviter
l'affluence de fin d'année.**



Contacts
support@endya.fr



www.endya.fr

ÉTUDES

Résultats de l'étude « Opportunités et évolutions des métiers dans le secteur de l'Assurance »



Le secteur de l'assurance connaît actuellement une forte évolution du fait de la transformation digitale qui s'opère dans l'économie et les usages. Cette évolution fait apparaître de nouveaux besoins clients, de nouveaux métiers et de nouveaux acteurs, tout en impactant fortement les modes de travail et les métiers au sein des entreprises.

Du marketing à la gestion des sinistres, en passant par l'évaluation des risques et la souscription, les technologies d'Intelligence Artificielle, d'IoT, de Big Data et de Cloud se déploient sur l'ensemble de la chaîne de valeur et du cycle de vie de l'assurance, impactant ainsi tous les métiers.

Une étude, portée par les quatre branches de l'assurance, soutenue par l'OPCO Atlas et mise en œuvre par le cabinet Kyu, a été réalisée pour définir les opportunités et les évolutions des métiers dans le secteur de l'assurance. L'objectif de cette étude prospective est d'éclairer plus précisément l'évolution des métiers et les besoins en compétences afin de déterminer si des proximités existent entre leurs métiers et dans quelle mesure l'évolution de l'offre de certification peut permettre de répondre aux enjeux.

Consulter les résultats



bit.ly/3GERdNT

Votre Comité Directeur

Président : **Thierry Pelissier**

Vice-président et Secrétaire : **Marc de Béchade**

Trésorier : **Pascal Godeby**

Représentant au Conseil National : **Franck Allard**



Visitez le mini site du Sud-Ouest - Syndicat PLANETE CSCA
www.planetecsa.fr/syndicat/college-sud-ouest

COURTIERS

NOTRE LIEN
 VOTRE FORCE
 AU QUOTIDIEN



Nouer des liens avec AÉSIO mutuelle, c'est l'assurance d'un partenariat gagnant-gagnant.

Au quotidien, vous bénéficiez d'un accompagnement et d'une expertise en protection sociale.

AÉSIO mutuelle c'est aussi des services qui rendent vraiment service : ateliers prévention sur mesure, consultations médicales à distance 24h/24 et 7j/7, assistance en cas de coups durs...

Contactez-nous :

courtage@aesio.fr

ou rendez-vous sur aesio.fr



DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX